

Conjuguer interculturelisme et antiracisme pour repenser le vivre-ensemble

David Carpentier

Numéro 815, hiver 2021–2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97429ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carpentier, D. (2021). Conjuguer interculturelisme et antiracisme pour repenser le vivre-ensemble. *Relations*, (815), 42–44.



JEUNES VOIX ENGAGÉES

concours d'écriture



Photo : Jessy Paquet-Méthot

David Carpentier, doctorant en science politique à l'Université d'Ottawa, est l'heureux gagnant de l'édition 2021 de notre concours d'écriture « Jeunes voix engagées », dans la catégorie Analyse. Voici le texte qui lui a valu une bourse de 500 dollars¹.

CONJUGUER INTERCULTURALISME ET ANTIRACISME POUR REPENSER LE VIVRE-ENSEMBLE

...

David Carpentier

Le débat public sur l'aménagement du pluralisme dans la société québécoise a connu un tournant important dans les dernières années. Depuis la commission Bouchard-Taylor et le débat sur la laïcité, on était habitué à la grande médiatisation et à la politisation des enjeux liés à l'expression du religieux dans l'espace public. Or, s'ajoutent à ces discussions la question du racisme — que d'aucuns voudraient qualifier de systémique — et celle concernant la manière dont les institutions et les politiques publiques contribuent ou non à sa perpétuation. Alors que les gouvernements successifs semblent hésiter entre l'inaction et la négation², force est de constater que ce tournant met en cause les fondements de l'interculturalisme tels qu'ils ont été réfléchis par plusieurs figures nationalistes issues de l'école de pensée du libéralisme politique. De plus en plus associé à un discours sur la nation blanche par ses détracteurs, l'interculturalisme contribuerait à dissimuler et à maintenir les systèmes d'oppression du racisme et du colonialisme. Sa préoccupation pour la pérennité d'une nation francophone en Amérique du Nord ferait l'économie — voire carrément fi — d'une analyse permettant de déconstruire les processus d'exclusion des groupes racisés³ et marginalisés. Cette critique porte ainsi un projet radical d'égalité et de justice qui devrait se refléter davantage, aux yeux de ceux et celles qui la portent, dans la conception de la nation que met de l'avant l'interculturalisme.

L'interculturalisme : une proposition libérale

Des intellectuels tels que Gérard Bouchard, Alain-G. Gagnon et François Rocher ont contribué à populariser, surtout à partir de 2007, l'idée que le



Illustration : Sandrine Corbeil

gouvernement du Québec devrait reconnaître formellement l'interculturalisme comme son modèle d'intégration des personnes immigrantes et de gestion de la diversité ethnoculturelle. Ce concept est présenté comme une voie mitoyenne entre, d'une part, le modèle assimilationniste français qui écraserait les différences au profit d'une identité nationale commune et, d'autre part, le modèle multiculturaliste anglo-saxon qui valoriserait plutôt l'expression des particularismes ethnoculturels, religieux et linguistiques dans l'espace public. Pour le sociologue et historien Gérard Bouchard, qui a grandement contribué à conceptualiser l'interculturalisme, notamment dans son essai *L'interculturalisme : un point de vue québécois* (Boréal, 2012), ce dernier assurerait un équilibre entre les aspirations identitaires légitimes d'une majorité historique d'origine canadienne-française et un pluralisme respectueux des minorités ethnoculturelles.

Les notions d'équilibre, de réciprocité et de dialogue entre la majorité culturelle et identitaire dite « fondatrice » et les minorités ethnoculturelles sont au cœur de l'interculturalisme, qui s'appuie sur l'idée centrale de contrat moral. Ce dernier fait référence aux droits et aux responsabilités respectives de la société d'accueil et des personnes immigrantes. Il repose sur trois principes : le partage du français comme langue commune de la vie publique ; le respect des principes fondamentaux de la démocratie libérale, reconnus dans les chartes ; et le droit et le devoir de toute personne de participer et de contribuer à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Québec. Ces principes définissent la notion de culture publique commune, laquelle serait dynamique, tout comme sont évolutives les valeurs communes de la société, parmi lesquelles on peut retrouver l'égalité de genre, la laïcité et la primauté de la langue française. La primauté de cette dernière fait généralement consensus dans l'opinion publique et constitue le socle sur lequel l'interculturalisme libéral et l'idée de citoyenneté québécoise reposent. Par ailleurs, cette approche révèle aussi une conception particulière

du rôle de l'État, dont l'intervention est vue comme étant légitime et souhaitable afin de veiller à l'épanouissement d'une identité québécoise francophone et laïque.

Une critique différentialiste

En s'inspirant des études postcoloniales et du pluralisme radical, une critique dite différentialiste de l'interculturalisme libéral a été formulée par des personnes comme Paul Eid, Darryl Leroux et Daniel Salée. Selon cette perspective, qui s'intéresse aux « rapports de pouvoir qui participent aux processus d'exclusion sociale, de racialisation et de reproduction du statut des groupes dominants⁴ », l'interculturalisme libéral serait problématique puisqu'il véhicule une conception de la nation centrée sur l'expérience qu'en font les membres de la majorité. Cette expérience particulière tend à être présentée comme universelle dans le discours public et serait imposée aux autres à travers les idées de culture publique et de valeurs communes. Le discours public portant sur ces valeurs — la laïcité et l'égalité de genre, par exemple — participerait à la construction de représentations des personnes immigrantes et racisées comme posant une menace pour la nation québécoise et ses principes progressistes. Pensons aux femmes musulmanes souvent représentées comme de potentielles victimes, sans agentivité, que l'État doit « sauver ». Ou encore aux hommes musulmans souvent suspectés d'homophobie et de sexisme.

Selon une critique différentialiste, l'interculturalisme et l'accent qu'il met sur la notion de réciprocité contribueraient aussi à dissimuler les rapports de pouvoir entre les différents groupes composant la société. Il demeurerait silencieux sur la propension qu'a la majorité à réaffirmer épisodiquement son hégémonie culturelle et à déterminer seule les conditions du vivre-ensemble. À cet effet, la centralité de la langue française dans le discours public portant sur une « intégration réussie » serait problématique puisqu'elle occulterait l'importance d'autres barrières nuisant à la participation des personnes immigrantes ou

racisées à la collectivité. La géographe Délice Mugabo souligne en ce sens que « parler français ne protège pas une personne noire de Montréal de la violence⁵ » et que la prépondérance de cet enjeu linguistique contribue à l'invisibilisation du racisme. Elle conteste l'idée dominante selon laquelle la société québécoise serait post-raciale et que la racialisation ne constituerait pas un facteur explicatif de l'accès inégal aux biens sociaux et aux ressources.



Réconcilier l'interculturalisme avec sa critique

Cette critique radicale de l'interculturalisme libéral montre que la recherche d'un équilibre entre les aspirations identitaires de la majorité et le respect de la différence des minorités demeure difficilement réalisable tant que la majorité refuse de reconnaître son statut hégémonique et les responsabilités qui en découlent. Plutôt que de motiver la condamnation de l'interculturalisme et de sa conception de la nation de manière définitive, ces critiques ont surtout le potentiel de les ouvrir davantage à leurs propres promesses d'inclusion et de solidarité. En se décentrant de l'expérience de la nation faite par les membres de la majorité, l'interculturalisme pourrait devenir un vecteur d'émancipation pour tous les Québécois et les Québécoises, indépendamment de leurs marqueurs identitaires.

Deux pistes de réflexion peuvent inspirer la réconciliation de l'interculturalisme avec sa critique différentialiste. D'abord, l'édification d'une culture publique commune et d'une citoyenneté québécoise doit devenir compatible avec l'objectif de démantèlement des systèmes d'oppression du racisme et du colonialisme. Il importe de réaffirmer que les personnes immigrantes et racisées ont toute la légitimité nécessaire pour participer aux discussions sur les critères de l'appartenance à la communauté politique. Nous gagnerions collectivement à recadrer le débat sur

la différence afin qu'elle ne soit plus présentée dans le discours public comme une menace à la cohésion sociale et à l'identité québécoise — qui est pourtant en constante mutation. Ensuite, l'interculturalisme libéral doit placer en son centre une perspective anti-raciste, laquelle peut se traduire concrètement par la production d'une réflexion critique sur la « blanchité » et la reconnaissance du caractère systémique du racisme. La voie empruntée par la Ville de Montréal, qui a mené en 2018 une consultation sur le racisme et la discrimination systémiques, est un exemple à suivre si l'on souhaite éviter qu'une absence de prise en considération sérieuse du racisme ne contribue à une forme de désintégration sociale. La difficulté qu'éprouvent plusieurs personnes racisées — souvent même celles qui sont nées ici⁶ — témoigne de cette désaffection, qui constitue aujourd'hui la plus grande limite au développement d'une citoyenneté québécoise. C'est seulement par l'engagement d'un véritable dialogue qu'on arrivera à la dépasser.

1 — Nous remercions Valeurs mobilières Desjardins et la Banque nationale du Canada pour leur soutien financier.

2 — L'opinion publique et les pressions politiques ont fait reculer le gouvernement libéral de Philippe Couillard, en 2017, concernant la tenue de la Commission de consultation sur le racisme et la discrimination systémique, et le gouvernement caquiste de François Legault refuse à ce jour de reconnaître l'existence du racisme systémique au Québec.

3 — La racialisation est un processus par lequel un groupe en vient à être compris comme constituant l'équivalent d'une « race biologique ».

4 — François Rocher et Bob W. White, « L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien », *Étude de l'Institut de recherche en politiques publiques*, n° 49, 2014, p. 23-24.

5 — D. Mugabo, « *Black in the city : on the rise of ethnicity and language in an antiblack landscape* », *Identities*, vol. 26, n° 6, 2019, p. 635.

6 — Lire Vicky Fragasso-Marquis, « Se sentir Canadien ou Montréalais... mais pas Québécois », *Le Devoir*, 8 mars 2021.



Démasquer la pseudo révolution transhumaniste

Une critique écologique et politique de ce mouvement qui souhaite changer l'être humain pour mieux ne pas changer notre modèle de société.

Nicolas Le Dévédec – *Le mythe de l'humain augmenté. Une critique politique et écologique du transhumanisme*
160 pages – collection « Théorie »

écosociété